



TRAIL DU VIEUX LAVOIR & DE LA MARCHE NORDIQUE

RÈGLEMENT 2022 - TDL

1 / LA MANIFESTATION :

Toutes les épreuves du Trail du Vieux Lavoir, à savoir **35 km - 21km - 10km** sont organisées par l'AFLMB (Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers Bures), le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural des Yvelines, Temps Libre Morainvilliers-Bures, et VO2 Rives de Seine. Elles se dérouleront le **DIMANCHE 26 juin 2022**.

2 / PARCOURS :

Sur chemins et sentiers de forêt.

En cas d'imprévu indépendant de notre volonté, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours.

3 / HORAIRES - DÉPARTS - ARRIVÉES :

Tous les départs sont donnés devant la mairie de Morainvilliers (Place de l'Église, 78630 Morainvilliers) et toutes les arrivées ont lieu dans le parc de la mairie :

- 8h30 / 35km
- 9h30 / 21km
- 10h / 10km

4 / INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions se feront **EXCLUSIVEMENT** sur internet (Paiement sécurisé par carte bancaire) à partir du **28 février 2022 via le site** <https://trailduvieuxlavoir.com/>
- Le nombre de dossards est limité à 700
- Aucune inscription ne pourra s'effectuer le jour de la course, y compris pour les courses enfants.

Clôture des inscriptions : le 24 juin 2022 – Aucun remboursement ne sera possible.

- Documents à déposer obligatoirement lors de l'inscription sur le site :

- **Coueurs licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) :** Vous devez présenter votre licence en cours de validité et indiquer son numéro sur le site d'inscription en ligne.
- **Coueurs non licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) :** Pour toute participation à l'une des épreuves, la réglementation en vigueur impose la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un (1) an **mentionnant l'absence de contre- indication à la pratique de la course à pied en compétition.**
- **Accord parental pour les mineurs**
- **Attention :**
 - Sans l'un de ces documents, **vous ne pourrez participer à aucune des épreuves chronométrées.**
 - Tous les documents cités ci-dessus en cours de validité (licences ou certificats médicaux) doivent être téléchargés au plus tard le 24 juin 2022 sur le site d'inscription (onsinscrit.com).
 - Aucun retrait de dossard le **dimanche 26 juin 2022** au matin avant le départ de chaque épreuve ne sera possible si lesdits documents n'ont pas été enregistrés au préalable.
 - Toute inscription est réalisée intuitu personae ; aucun dossard n'étant par conséquent cessible. **L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident.** En cas de non-respect de cette clause, le dossard sera **supprimé des classements.**

5 / TARIFS (sans le supplément tarifaire dû à l'inscription sécurisée sur internet) :

- **1 km / 2 km** : gratuit (attention, pas de chronométrage. Un classement sera néanmoins établi)
 - **10 Km** : 13€ jusqu'au 19 juin puis à partir du 20 juin: 23€
 - **21Km** : 17€ jusqu'au 19 juin puis à partir du 20 juin : 27€
 - **35 Km** : 22€ jusqu'au 19 juin puis à partir du 20 juin : 32€
-
- **1 km** : à partir de la CATÉGORIE éveil athlète FFA, nés en 2013 et après
 - **2 Km** : à partir de la CATÉGORIE poussins FFA, nés en 2011-2012
 - **10 Km** : à partir de la CATÉGORIE CADET FFA, nés en 2005-2006
 - **21,5 Km** : à partir de la CATÉGORIE JUNIOR FFA, nés en 2003-2004
 - **35 Km** : à partir de la CATÉGORIE ESPOIR FFA, nés de 2000 à 2002

Pour les groupes/clubs, la 11e inscription sur le même format de course est offerte.

6 / ENGAGEMENTS

Tout participant s'engage à accomplir l'itinéraire déterminé par l'organisation, et ce, dans le respect des indications mises en place tout au long du parcours de chacune des courses. L'organisation décline toute responsabilité en cas de non- respect de ces indications. Tout participant surpris à ne pas respecter le tracé du parcours sera disqualifié.

IMPORTANT : Tout changement de distance doit être communiqué à l'organisation **avant le 25/06/2022**.

Un athlète n'ayant pas informé l'organisation d'un changement de distance sera **disqualifié**. **AUCUNE DÉROGATION NE SERA POSSIBLE**.

7 / RETRAIT DES DOSSARDS :

Le samedi 25 juin 2022 à la salle des loisirs (mairie Morainvilliers Place de l'Église, 78630 Morainvilliers), de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le jour de la course dès 7H30 jusqu'à 20 minutes avant le départ de chaque course.

Une pièce d'identité peut être demandée lors du retrait des dossards. 8 / ASSISTANCE MÉDICALE ET SECURITE

Elle sera assurée sur le site de départ et d'arrivée des épreuves (Mairie), par des secouristes de la Protection Civile du 92 et par un médecin.

Les concurrents devront respecter le code de la route et se conformer aux règlements FFA en matière de course hors stade. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance physique ou technique, de perte, de vol d'objets ou de matériel.

9 / RAVITAILLEMENTS, MATERIEL et TEMPS LIMITES IMPOSÉS :

- Ravitaillements :

- **10 km** : Au 5^{ème} (fermeture à 12h)
- **21,5 km** : Au 11^{ème} (fermeture à 11h) - 16^{ème} (fermeture à 12h)
- **35 km** : Au 13^{ème} (fermeture à 10h) - 22^{ème} (fermeture à 11h) - 30^{ème} (fermeture à 12h)
- **Ravitaillement pour tous à l'arrivée, devant ou dans la salle des loisirs.**

Pour les concurrents du 35 km et du 21,5km, il est obligatoire de se munir d'une provision en eau (type camel back) et de gels ou barres énergétiques ainsi que d'un téléphone portable.

- Afin de ne pas pénaliser les bénévoles, tout coureur arrivant en dehors des barrières horaires sera mis hors course par les signaleurs ou par les bénévoles de chacun des ravitaillements. Le dossard devra être rendu à un bénévole ou à un signaleur. Le balisage ne sera plus garanti après chaque fermeture.



Yvelines
Le Département



10 / RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le TVL est organisée dans le respect des règles de protection de l'environnement. Il incombe à chacun d'adopter un comportement citoyen et responsable en parfait respect du milieu naturel ainsi que des cultures.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le circuit initial suivant les contraintes environnementales ou sanitaires. Dans une logique d'éco-responsabilité, aucun objet jetable ne sera utilisé.

11 / CHRONOMETRAGE, CLASSEMENTS, RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES :

Le chronométrage par **puces électroniques intégrées au dossard** est assuré par la société **COURSE ORGANISATION**.

- Les classements et résultats seront affichés au fur et à mesure de l'arrivée des participants et les récompenses, remises au maximum à **partir de 11H30 devant la mairie ou dans la salle des loisirs**.

Les résultats seront disponibles à partir du lendemain sur les sites :

<http://www.resultats-course-organisation.fr/> ou <http://www.cdch78.org/> ou <http://trailduvieuxlavoire.com/>

- **Seul(e)s les trois premier(e)s au classement du scratch hommes/femmes seront récompensés**
 - **Une récompense à tous les partants à la remise des dossards**
 - **Les 3 courses comptent pour LE CHALLENGE TRAIL des YVELINES**

12 / ASSURANCES :

- Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'AXA ASSURANCES
- Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence
- Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement
- Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration de matériel.

13 / DROITS A L' IMAGE

Les participants autorisent les organisateurs du « Trail du Vieux Lavoire » à utiliser les différentes images/vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître, pris à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports média, à des fins promotionnelles pour l'association.

14 / INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 les participants possèdent un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives les concernant par demande écrite à AFLMB - MAIRIE de Morainvilliers Place de l'église, 78630 Morainvilliers.

15 / CAS DE FORCE MAJEURE / COVID

En cas d'évènement de force majeure, d'interdiction préfectorale de l'évènement (y compris au dernier moment), de restrictions sanitaires ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

16 / ACCEPTATION DU REGLEMENT

Tout concurrent s'inscrivant à l'une des courses proposées reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

Marche Nordique 2022

Règlement de la manifestation

Art.1 – Objet

La Marche Nordique s'inscrit dans le WE Sport du Vieux Lavoir. Il s'agit d'une manifestation **conviviale, familiale** qui a pour but la promotion du **sport pour tous** et le développement des activités de pleine nature sur le territoire Yvelinois. Elle a lieu à Morainvilliers par autorisation préfectorale.

Elle est organisée par le l'Association des Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures ,le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural des Yvelines, Temps Libre Morainvilliers-Bures, et VO2 Rives de Seine, tous soucieux du respect de l'environnement et attentif aux comportements qu'il entraîne, de tous les acteurs (organisateur, partenaires, participants, accompagnateurs/spectateurs).

Art.2 – Règles

Chaque marcheur doit utiliser des bâtons de Marche Nordique sous peine de ne pas pouvoir prendre le départ. Il n'est prévu aucun prêt de bâtons par l'organisation.

Chaque marcheur doit effectuer l'entière distance du parcours choisi à l'inscription néanmoins, il sera possible de changer le matin de l'évènement pour l'autre parcours à condition d'en avertir les organisateurs avant le départ.

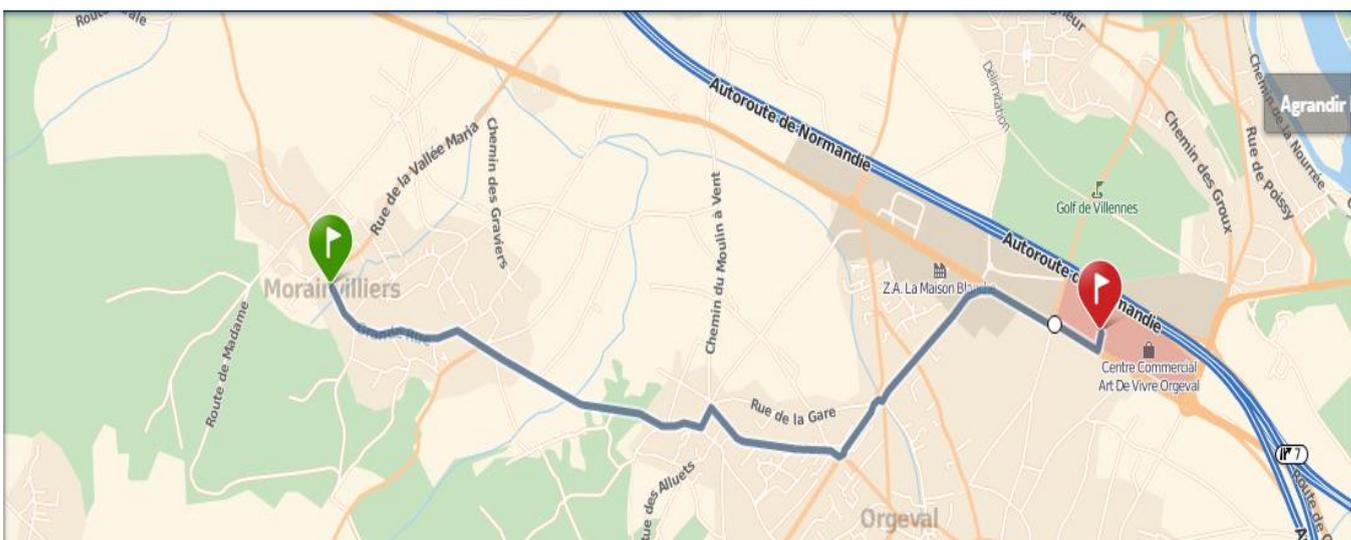
Il n'est prévu aucun transport de rapatriement du parcours vers l'arrivée, sauf cas grave nécessitant une évacuation par la Protection Civile.

Art.3 –Lieu, date et horaires

Date : Samedi 25 juin 2022

Adresse : Place de l'église, 78630 Morainvilliers

Comment s'y rendre ? Bus ligne 20 -Poissy gare Sud- / Autoroute A13 sortie 7 Villennes /Orgeval



Horaires:

9h : départ du 10km et du 21km.

Art.4 – Parcours

10km et 21km

Les 2 parcours, seront indiqués à l'aide de rubalises et traçage au sol, ils se déroulent dans les forêts des Grands Bois et de Bazemont .

Le parcours papier est téléchargeable depuis le site <https://trailduvieuxlavoir.com/>, il s'effectue en autonomie et de prévoit pas de ravitaillement. Sur chaque distance des référents de marche avec gilet fluo

effectuent le parcours avec les marcheurs. Les marcheurs rapides qui dépasseront les référents de tête devront s'assurer qu'ils sont bien sur les traces.

La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée pour tout problème en dehors des 2 parcours officiels

Le départ est donné par le starter.

Les distances sont indicatives

Art.5 – Matériel et sécurité

Un dispositif médical et de secours sera présent le jour de la course (Protection civile). Les participants ont à leur disposition un numéro unique d'appel au Poste de secours.

Les participants doivent apporter leur propre matériel nécessaire à la marche (« Camel bag », eau, sucre, petit matériel de soin, téléphone...).

Il n'est prévu ni douche, ni vestiaire, ni consigne.

Les spectateurs accompagnants devront se tenir à l'extérieur du parcours.

Art.6- Inscriptions et dossards

Les inscriptions s'effectuent via le site : <https://trailduvieuxlavoir.com/> où se trouve le lien vers notre prestataire **onsinscrit.com**.

Il n'est prévu aucun dossard, ni aucun classement pour les marcheurs nordiques. Les participants devront se présenter à l'accueil Marche Nordique à partir de 8 h 30 pour confirmation de leur présence.

Documents d'inscription obligatoires :

-Bulletin d'inscription

-Règlement (chèque à l'ordre de l'AFLMB)

Pas d'inscription sur place

Tarifs par participant :

5€ comprenant les frais d'inscription de notre partenaire onsinscrit.com

Art.7- Arrivée et Récompenses

Un ravitaillement est à disposition des marcheurs à l'arrivée.

Une récompense sera remise à chaque marcheur après leur arrivée.

Art. 8 - Assurance

-Responsabilité civile : L'organisateur AFLMB est couvert par une police souscrite auprès d'AXA ASSURANCES agence ORGEVAL.

-les participants devront vérifier qu'ils sont bien assurés en responsabilité

-Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou détérioration de matériel.

Art.9- Environnement

Cette Marche Nordique nature est organisée dans le respect des règles de protection de l'environnement. Il incombe à chacun d'adopter un comportement citoyen et responsable en parfait respect du milieu naturel ainsi que des cultures.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le circuit initial suivant les contraintes environnementales ou sanitaires.

Dans une logique d'éco-responsabilité, aucun objet jetable ne sera utilisé. Nous invitons les participants à amener leur propre réserve d'eau.

Art.10- Droits d'image

Les participants autorisent les organisateurs du « Week-end sportif du Vieux Lavoir » à utiliser les différentes images/vidéos sur lesquelles ils pourraient apparaître, pris à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports média, à des fins promotionnelles pour l'association.



Yvelines
Le Département



Art.11 – Informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 les participants possèdent un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives les concernant par demande écrite à AFLMB - MAIRIE de Morainvilliers Place de l'église, 78630 Morainvilliers.



Yvelines
Le Département



Art.12 – Cas de force majeure / COVID

En cas d'évènement de force majeure, d'interdiction préfectorale de l'évènement (y compris au dernier moment), de restrictions sanitaires ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Art.13 – Acceptation du règlement

Tout concurrent s'inscrivant à l'une des marches nordiques proposées reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.



Yvelines
Le Département

